

STRATÉGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT

AU TITRE DE LA HUITIÈME
PHASE OPÉRATIONNELLE
(OP8)

CAMEROUN

2024-2028



Ressources financières de l'OP8 - Programme national du PMF (estimées en dollars des États-Unis (USD))

Total des subventions du PMF à ce jour depuis le début du programme national (année 2006)	4 978 873USD
Fonds de base du FEM de l'OP8	500, 000 USD (À DÉTERMINER)
Fonds STAR FEM de l'OP8	700 000USD
Autres fonds (sécurisés) COMDEKS - (200kUSD) ICCAs-(250kUSD)	200,000USD+250,000USD
Autres fonds (attendus/à mobiliser)	

Sommaire

1. INTRODUCTION	5
2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations	6
3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE	7
3.1. Alignement avec les priorités nationales	7
Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles.....	8
3.2 Lacunes et possibilités.....	8
3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8	9
4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE OP8	12
4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires	12
4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé.....	17
4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	17
4.4 Gestion des connaissances.....	18
5. PLAN DE COMMUNICATION	19
6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT	19
7. OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT	20
8. PLAN DE GESTION DES RISQUES	21
9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	22
9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays	22
9.2 Cadre de résultats de la SNP.....	25
Références :	28
10. APPROBATION DU COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE	29
ANNEXES (facultatif)	33

Liste des abréviations

AME	Accords Multilatéraux sur l'Environnement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APAC	Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC)
AWF	African Wildlife Foundation
BSE	Biodiversité et les Services Ecosystémiques
CDB	Convention de la Diversité Biologique
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CMB	Cadre Mondial pour la Biodiversité
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COMDEKS	Community Development and Knowledge Management for the Satoyama Initiative
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
HYSACAM	Hygiène et Salubrité du Cameroun
ICCA	Territories and Areas Conserved by Indigenous Peoples and local communities
MINADER	Ministère de l'Agriculture et Développement Rural
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
NOSO	Nord-Ouest and Sud-Ouest
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONR	Observatoire National sur les Risques
OSC	Organisation de la Société Civile
PANA	Plan d'Action National d'Adaptation
PARM	Platform for Agricultural Risk Management
PANLCD	Plan d'Acton Nationale de lutte contre la Biodiversité
PES	Paieement Environnementaux des Services écosystémiques
PIISAH	INTEGRE D'IMPORT SUBSTITUTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE
PH	Personne Handicapée
PMF	Programme de Micro Financement
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNC	Plan National de Contingence
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
POP	Polluants Organiques Persistants
REPALEAC	Réseau des Peuples Autochtones
REP	Right Energy Partnership
SECA	Services Camerounais d'Assainissement
SDSR-PNIA	Stratégie de Développement du Secteur Rural / Plan National d'Investissement Agricole 2020-2030

SND30	Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030
SPANB	Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité

Liste des tableau

Tableau 1: Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux	8
Tableau 2: Alignement du programme national du PMF sur les initiatives stratégiques du PMF/OP8 et les priorités/projets/programmes nationaux	10
Tableau 3: Coordonnées et superficies de zones prioritaires ciblées dans le paysage	15
Tableau 4: Description des risques identifiés dans OP8	21
Tableau 5: Plan de S&E au niveau du programme national	22
Tableau 6: Cadre de résultats de la Stratégie nationale du programme de OP8 du PMF	25

Liste des cartes et figures

Figure 1: Paysage de l'Estuaire du Cameroun et quelques spécificités des zones prioritaires d'intervention.....	15
---	----

1. INTRODUCTION

Le Programme de microfinancement (PMF) est la composante globale du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les stratégies de la phase opérationnelle du PMF s'alignent étroitement sur celles du FEM et de ses partenaires de cofinancement. Le PMF propose un portefeuille mondial de projets novateurs, inclusifs et ayant des impacts positifs sur les questions environnementales et de développement durable.

La 8^{ème} phase opérationnelle (OP8) du PMF s'appuie sur 30 ans d'expérience satisfaisante dans plus de 130 pays en matière d'autonomisation des organisations de la société civile et des organisations communautaires de base (OSC/OCB) locales, dans la conception et la conduite d'initiatives communautaires. Ces initiatives ont amélioré de manière substantielle le bien-être des ménages, renforcé la sensibilisation et la résilience face aux menaces environnementales, et généré des retombées pour l'environnement mondial. La réalisation de grands programmes structurants et de développement économique dans plusieurs régions du monde s'accompagne inéluctablement par l'intensification des pressions environnementales et l'augmentation des inégalités sociales. Les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés, sont de plus en plus marginalisées et incapables de faire face aux menaces liées à la dégradation des écosystèmes, à la perte de la biodiversité et au changement climatique. Les enseignements tirés et l'expérience acquise au cours des phases opérationnelles précédentes du PMF ont démontré que les approches intégrées et axées sur les paysages terrestres et marins permettent de mobiliser efficacement la collaboration de multiples parties prenantes, de relier les OSC/OCB locales à des partenaires habilités et d'obtenir des résultats mutuellement favorables en matière de moyens de subsistance et de sauvegarde environnementale à grande échelle.

OP8 vise à faire participer les OSC/OCB locales, suivant les approches intégrées et axées sur les paysages terrestres et marins à travers le monde, aux stratégies du PMF. De ce fait, OP8 fournit un accès aux connaissances et à l'information, renforce les OSC/OCB locales par l'apprentissage, la pratique et le développement des compétences et fournit une assistance technique et des subventions pour les actions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques des jeunes, les personnes handicapées, les groupe de femmes et les peuples autochtones (Mbororo, Baka, Bakola, Bagyeli et Bedzang) et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

En outre, OP8 facilitera les possibilités d'innovation et de transposition à plus grande échelle, catalysera les alliances multipartites pour tester de nouvelles approches par l'intermédiaire des OSC, et exploitera ses plateformes de dialogue pour obtenir un plus grand impact. Afin d'y contribuer et d'obtenir plus d'avantages environnementaux mondiaux, OP8 s'alignera également sur le Plan stratégique du PNUD (2022-2025) et sur les priorités nationales pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD) tel que préconisé par les Nations Unies et autres engagements internationaux.

Le Cameroun considéré comme l'Afrique en miniature s'étend sur une superficie de 475,000 km² répartie en 5 zones agroécologiques avec environ 400 km de côte contenant un parc national marin (Manyange Na Elombo-Campo) d'une superficie de 110 300 ha créé suivant le Décret N° 2021/4804 du 09 juillet 2021. L'abondance et la diversité des espèces et des écosystèmes qui s'y trouvent fournissent un flux important de services d'approvisionnement, de régulation, de supports culturels fortement interdépendants qui sont un atout pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le changement climatique entraîne, et entraînera, une augmentation de la fréquence et de l'intensité de la sécheresse, des inondations et de l'érosion des terres (PARM, 2017). Une analyse prospective indique des tendances à la hausse des pertes de Biodiversité et des Services Ecosystémiques (BSE) dans tous les écosystèmes. À la suite de

l'évaluation nationale de la BSE, il ressort qu'au regard des scénarii, des modèles et des options de développement économique du Cameroun, au moins 20% de la BSE devrait être perdue d'ici 2050 (MINEPDED, 2022). Les BSE contribuent à la subsistance des populations, et d'après ECAM5, (Communiqué presse, 30 avril 2024), la population du Cameroun s'estime à environ 27 millions d'habitants, dont 37,7% vivent en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 813FCFA/pers/Jr. Cette pauvreté persistante est sur le plan spatial plus répandue en milieu rural où l'incidence est de 56,3% tandis que le milieu urbain enregistre une incidence beaucoup plus faible estimée à 21,6%. Le Cameroun se veut être un pays émergent à l'horizon 2035. Pour y parvenir, le Gouvernement a entre autres opté pour la politique d'import-substitution et celle de promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale.

Au Cameroun le Programme de Microfinancements du FEM a démarré ses activités en 1993. Clôturé en 1997, il a été réouvert pendant la 3^{ème} année de la 3^{ème} Phase Opérationnelle (OP3) jusqu'à nos jours ; ceci pour le bien des populations du continuum rural-urbain ayant subi tout récemment les affres de la secte islamique Boko Haram, de la pandémie à COVID-19, et en proie à une crise sociopolitique dans ses deux régions d'expression anglaise. Le Programme de Microfinancements du FEM dans sa 8^{ème} phase opérationnelle (OP8) entend continuer son soutien au gouvernement camerounais dans son combat vers l'émergence.

2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations

Depuis la réouverture du PMF Cameroun, le programme a octroyé des subventions à 206 projets pour un montant total de 6 018 817 USD provenant des fonds du FEM, COMDEKS, ICCA-GSI et autres sources de financement. Les différents domaines d'intervention du programme national ont été entre autres : **i) la conservation des aires protégées** (Parc national de Campo Ma'an, Parc National de Douala-Edéa, Réserve de Faune du Lac Ossa, Parcs Nationaux du Mpem & Djim, et Mbam & Djérem) ; **ii) la protection des espèces animales emblématiques et/ou menacées** telles que : l'éléphant d'Afrique (*loxodonta africana*), le Lamantin d'Afrique (*Trichechus senegalensis*), le Crocodile nain d'Afrique (*Osteolaemus tetraspis*), la tortue à carapace molle (*Pelochelys cantorii*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue imbriquée (*Erectmochelys imbricata*), le requin babosse (*Carcharhinus altimus*), Triunx triungis (*Tortue à carapace molle*) ; le Crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) ; **iii) la protection/valorisation des espèces végétales de grande valeur économique** telles que le Moabi (*Baillonella toxisperma*), Prunus africana, le Bubinga (*Guibourtia demeusei*) ; les palétuviers (*Rhizophora sp*, *Avicennia germinans*, *Laguncularia racemosa*).

Les principaux résultats engrangés sont :

- a) *la promotion de la conservation de la biodiversité* à travers les aires protégées, les forêts et sites sacrés, les aires du patrimoine autochtone, a contribué à la réduction du braconnage et à la gestion durable de plus de 190 038 ha de zone de biodiversités d'importance mondiale ;
- b) *les pratiques de gestion durable des terres et des eaux (GDTE), les techniques agroforestières et la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS)* ont permis de restaurer plus de 1,200 hectares de terres dégradées aussi bien dans les zones des hautes terres, les zones soudano-sahéliennes que dans les zones des forêts ;

- c) *la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies à faible émission de carbone à travers :*
- la promotion des panneaux solaire photo voltaïque a permis à plus 120 ménages de bénéficier des services d'approvisionnement en besoins d'énergie de base tel que l'éclairage, l'énergie pour les pompes des forages en vue de la fourniture en eau potable, l'énergie pour la recharge des batteries des téléphones, pour le fonctionnement des postes radio et télévision, etc. ;
- d) *la promotion des pratiques d'agroécologie pour l'agriculture durable pour près d'un millier et demi de ménages ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre.*

Ainsi, environ 155 Organisations de la Société Civile (OSC) ont bénéficié de microfinancements du PMF, ce qui a permis d'impacter les conditions d'existence de près de 25.868 personnes dont 11.422 hommes, 7.446 femmes et 7.000 jeunes. La frange de la population ayant été impactée et qui est issue des communautés des Peuples Autochtones (Mbororo, Baka, Bagueli et Bakola) est de près de 658 personnes.

Les effets d'amplification et de duplication des projets financés par le PMF ont été assurés à travers un financement du FEM sur les mangroves. Par ailleurs, un projet communautaire d'élevage de crevettes a obtenu une subvention de 274,315 Euros du Congo Basin Forest Fund pour étendre ses activités.

Des organisations partenaires-bénéficiaires de l'appui du PMF ont reçu des distinctions nationales et internationales. Citons pour ne pas être exhaustif : - ADD-Gagnant « Foire aux idées pour le développement », - Banque Mondiale-2011, - OPED- Prix Equateur 2014, - AGRIPO – Prix de l'Innovation 2015 de Yale ISTF, - AGRIPO – Prix « La France s'engage au Sud - 2015 », - AGRIPO – Prix Challenge Climat – 2015, - RUWDEC – Commonwealth Youth Worker Award Africa Region en 2013, - RUWDEC – Energy Globe National Award – 2016, - CAMGEW-Prix Equateur 2019, - TF-RD-Prix Equateur 2021, - The 2022 EXCELL Award-Youth FORCE.

Sur la base des résultats obtenus par les projets financés par le PMF Cameroun, des partenariats ont été noués afin que le programme national serve de prestataire de service pour d'autres projets et programmes. C'est le cas de COMDEKS-Phase 2 (Community Development and Knowledge Management for the Satoyama Initiative) financé par le gouvernement du Japon dans l'arrondissement de Bogo (Région de l'Extrême-Nord du Cameroun) de 2012 à 2016 ; ainsi que le Africa Adaptation Programme - composante du Cameroun (à travers le PNUD Cameroun) sur financement Japonais de 2012 à 2013.

De 2019 à 2021, le PMF Cameroun apporte un appui technique au "Early Recovery Small Grants Facility" du PNUD Cameroun dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où sévit une crise sécuritaire qui tarde à être résorbée. Depuis 2021 d'autres partenariats ont été noués, c'est le cas avec le German Federal Ministry of the Environment (BMU) for the Global ICCA Support Initiative (COVID-19 Response) et COMDEKS- Phase 4 et Right Energy Partnership (REP).

3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

3.1. Alignement avec les priorités nationales

Les conventions au niveau international et les outils de planification au niveau national seront des instruments clé dans la mise en œuvre de la structure opérationnelle PMF 2.0 ; et à cet effet, il est important

que pour OP8, le programme national projeté (activités et résultats projetés) soit en parfaite cohérence avec les priorités nationales tout en contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La SND30 articule les engagements internes et internationaux du pays au plan économique, social et environnemental. Le tableau ci-dessous présente quelques priorités nationales et accords multilatéraux sur l'environnement (AME) auxquels le programme national va s'aligner dans le cadre de OP8.

Tableau 1: Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

Conventions + cadres de planification nationaux	Date de ratification / d'achèvement
Dialogues nationaux FEM-8	Pas encore programmé
Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'Accord de Paris	révisé en 2021
Examens nationaux volontaires (ENV) pour les ODD des Nations Unies	2019
Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030 de l'ONU	2017
Cadre de Sendai	2015
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	19 /10/1994
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) de la CCNUCC	
Communications nationales à la CCNUCC	Juillet 2015 (2 ^{ème})
Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) de la CCNUCC	2015
Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC)	2015
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	18/07/ 2014
Convention de Minamata (CM) sur le mercure	24/09/ 2014
Schéma Directeur d'Aménagement des mangroves du Cameroun	2014
Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB (SPANB)	Révision 2013
Convention de Ramsar relative aux zones humides	20 mars 2006
Signature à Brazzaville par les Chefs d'Etat de la sous-région, du traité de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), pour la préservation des écosystèmes du bassin du Congo	2005
Observatoire National des Risques (ONR)	19/03/ 2003
Protocole de Kyoto sur le changement climatique	28/08 2002
Programme National de Prévention et de Gestion des Catastrophes (PNPGC)	1998
Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)	29/05/ 1997
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) Cadre mondial pour la biodiversité (CMB)	19/10/ 1994
Programmes d'action nationaux (PAN) de la CNULCD	17 /06/ 1994
Convention de Faranah portant création de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN)	1987
Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtière	5 /08 1984
Convention d'Abidjan et son Protocole	1983
Convention sur la coopération et la concertation entre pays d'Afrique centrale pour la conservation de la faune	1983
Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel du 16 novembre ;	07 /12/ 1982
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	1981
Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices	1981
Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles à Alger	1978
Accords portant sur la création de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)	1977
Cadre Mondial sur les Produits chimiques (GFCs)	2023

Il ressort de ce tableau que les priorités nationales et accords multilatéraux sur l'environnement (AME) sont pour les pays signataires comme le Cameroun, un moyen important de faire face aux problèmes

environnementaux, notamment ceux qui ont une portée internationale ou mondiale. Ce document de la stratégie du programme national du PMF au titre de OP8 en tient compte aussi bien dans l'élaboration de cette stratégie que dans sa mise en œuvre.

3.2 Lacunes et possibilités

La plupart de ces instruments/textes nationaux et internationaux bien que internalisés dans le corpus juridique national, sont confrontés à des contraintes d'ordre institutionnel, technique et humain au niveau de leur application, entravant l'atteinte des objectifs pour lesquels ils ont été adoptés.

Contraintes d'ordre institutionnel : Outre la question d'articulation et d'harmonisation entre les textes, se pose le problème de leur applicabilité du fait soit de l'absence des textes d'application (décrets, arrêtés), soit de leur non-application pure et simple, en dépit de l'existence de ces textes réglementaires.

Contraintes d'ordre humaine : Dans certaines localités, l'enrôlement des jeunes par la secte Boko Haram, l'afflux croissant des déplacés internes due à la crise socio-politique dans les régions d'expression anglaise (Nord-ouest et Sud-ouest du pays (NOSO)), des conflits récurrents entre les communautés locales Bantous et les Peuples Autochtones, le conflit Homme-Eléphant ainsi qu'entre les communautés locales et le secteur privé pour l'accès à la terre en milieu rural-urbain, le vieillissement des leaders autochtones sans une relève assurée, le manque d'acte de naissance, le manque de carte national d'identité pour la majorité des Populations autochtones sont un frein à l'implication effective des Peuples Autochtones et des communautés locales dans la mise en œuvre des initiatives et projets contribuant aux priorités nationales.

Contraintes d'ordre technique : La question des changements climatiques bien que cruciale met en jeu de nombreux acteurs dont les besoins et les intérêts sont divers, multiformes et concurrentiels d'où la nécessité d'un véritable cadre de dialogue/concertation entre les communautés autochtones, Bantou en générale, la société civile, le gouvernement et le secteur privé.

La structure opérationnelle PMF 2.0 est basée sur : un accès direct aux microfinancements par les OSC et les communautés locales ainsi que les Peuples Autochtones, les personnes vivantes avec le handicap, les jeunes, et les femmes. Cette structure établie des liens avec des mécanismes complémentaires, tels que l'Initiative de microfinance et CSO Challenge Program, en coopérant avec d'autres agences du FEM, tirant ainsi parti des opportunités offertes par les stratégies du FEM. Ces approches participent effectivement à la mise en œuvre des priorités environnementales nationales et à l'atteinte des objectifs stratégiques du PMF à travers des projets ciblés et stratégiques. Ces projets pouvant permettre de vulgariser, mettre à l'échelle ou répliquer des bonnes pratiques identifiées et des connaissances générées par des projets achevés.

3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8

Tableau 2 : Alignement du programme national du PMF sur les initiatives stratégiques du PMF/OP8 et les priorités/projets/programmes nationaux

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD et d'autres projets et programmes
Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées 1. Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.)	1- Améliorer les pratiques et les approches favorables à la conservation de la biodiversité, menées par les communautés (agriculture, pêche, foresterie, tourisme, etc...) 2- Capitaliser les connaissances et renforcer les capacités des communautés pour la protection des espèces menacées par la promotion de l'écotourisme, la valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux et les produits de la forêt autres que le bois	Composante Cameroun de "Biodiversity and protected Area Management-BIOPAMA II" - UICN
Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Réduire la déforestation et étendre la restauration des terres dégradées.	1. Soutenir les initiatives qui visent à accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables dans les zones prioritaires du paysage avec l'approche 'Une seule santé' 2. Contribuer à la diversification et l'amélioration des moyens d'existence des populations cibles dans les zones des projets 3. Promouvoir les initiatives de restaurations des terres dégradées pour contribuer à la réduction de la déforestation dans les zones prioritaires du paysage de OP8	Travailler en collaboration avec certains projets/programmes intervenant dans le domaine de l'agriculture et la pêche durables ; de la sécurité alimentaire tels que : le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) du MINADER, le Projet de Développement des chaînes de valeur de l'élevage et de la pisciculture (PD-CVEP) du MINEPIA, le Programme FISH4ACP de la FAO Intervenir conformément à la stratégie nationale « une seule sante » : One Health
Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des CDN ¹ 1. Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance.	1. Soutenir une évolution vers des voies de développement résilientes et à faibles émissions 2. Promouvoir les techniques de cuisson propre 3. Contribuer à la satisfaction des besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines à travers le sous-secteur des énergies solaires	Contribution au CPD du PNUD CO Produit 4.2 : La résilience des populations aux effets néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles est améliorée grâce à la mise en œuvre de techniques d'adaptation, d'atténuation (énergies renouvelables, bonnes pratiques agroforestières, etc.) et de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles.

¹ Contribution Déterminée au niveau National

2. Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.

Initiative mondiale de soutien aux APAC (phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC) (uniquement applicable aux pays participant à la phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC)

(Avec le financement de l'IKI du BMUV)

1. Module de travail 1 : fournir de petites subventions à l'APAC au niveau national.
2. Module de travail 3 : Échange de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC.

1-Soutenir les initiatives locales en attribuant de petites subventions à l'APAC au niveau national

2-Promouvoir un soutien aux échanges de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC au niveau local

Au niveau national cette initiative sera alignée sur le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (GBF)

Il s'alignera également sur les But I et II du Plan stratégique 2024-2028 du Consortium APAC

Développement communautaire et gestion des connaissances pour l'initiative Satoyama (phase 4 de COMDEKS) (uniquement applicable aux pays participant à la phase 4 de COMDEKS)

(Avec le financement du ministère de l'environnement du Japon et du Keidanren Nature Conservation Fund)

1. Gestion et restauration durables des paysages terrestres et marins.
2. Gestion des connaissances pour le renforcement des capacités, la réplication et la mise à l'échelle.

1. Améliorer les services écosystémiques et réduire la dégradation des terres grâce au renforcement des pratiques participatives de planification et de gestion de l'utilisation des terres.

2. Promouvoir les pratiques agroécologiques durables dans l'ensemble du paysage de Bogo pour améliorer et raviver les pratiques traditionnelles et encourager l'adoption de nouvelles pratiques durables.

3. Soutenir les moyens de subsistance et le bien-être des communautés/groupes cibles au sein du paysage Bogo grâce au développement d'entreprises conformes à la tradition et à la culture locales.

4. Renforcer la capacité institutionnelle et communautaire pour de meilleurs la planification participative, la conservation et la gestion du paysage de Bogo

Contribuer à l'implémentation du SPN en dehors du paysage de OP8 pour les produits ci-dessous :

- Diversité paysagère/marine, intégrité et résilience des écosystèmes,
- Biodiversité et gestion durable (agriculture et pêche),
- Moyens de subsistance et bien-être,
- Gouvernance et équité sociale.

Renforcer l'inclusion sociale 1. Promouvoir des initiatives ciblées et inclusives. 2. Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 3. (p. ex. femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées, personnes âgées, IDP).	Renforcer l'inclusion sociale 1. Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion. 2. Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 3. Promouvoir des initiatives/projets en faveur des peuples Autochtones, des jeunes, personnes vivant avec le handicap et autres personnes marginalisées.	Travailler en collaboration avec les services déconcentrés du ministère des affaires sociale et de la promotion de la femme et de la famille basés dans le paysage de OP8. Travailler sur l'égalité des chances, l'enrôlement des catégories défavorisées ou vulnérables comme les femmes, les jeunes et les handicapés dans les opportunités des projets. En vue d'améliorer la visibilité du PMF 2.0 et de favoriser la capitalisation des résultats pour une éventuelle appropriation, le partage des connaissances ciblera prioritairement (i) l'administration centrale et déconcentrée, (ii) les collectivités territoriales décentralisées, (iii) la société civile et le secteur privé, (iv) les professionnels de la communication et des médias, (v) les éducateurs, (vi) les chercheurs, (vii) les femmes, (viii) les jeunes, (ix) les Partenaires techniques et financiers, et (x) les leaders d'opinion et autorités coutumières et religieuses
Gestion des connaissances (GC) 1. Documenter les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2. Améliorer les capacités des OSC/OCB.	Gestion des connaissances 1. Documenter les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2. Améliorer les capacités des OSC/OCB dans le reporting, Suivi & évaluation des projets. 3. Documenter et vulgariser les bonnes pratiques, les connaissances et les leçons tirées des projets	La mise en œuvre de la 8ème Phase Opérationnelle (OP8) repose essentiellement sur la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.
Gestion, suivi et évaluation des résultats 1. Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.	Gestion, suivi et évaluation des résultats 1. Appliquer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs. 2. Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats afin de déterminer les progrès de chaque projet communautaire vers l'obtention des résultats convenus.	

4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE OP8

4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires

a) Procédé de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires

Dans le cadre des premières réflexions menées dans la phase initiale des consultations des parties prenantes, en préparation de la stratégie de OP8 il est important de rappeler que pendant la 7^{ème} phase opérationnelle (OP7), le programme avait comme zones prioritaires paysages : le Parc National de Douala –

Edéa, la Commune d'Edéa 1^{er}, la Commune d'Edéa 2^{ème}, la Commune de Lokoundje, la Commune de Kribi 1^{er}, la Commune de Kribi 2^{ème} et le Parc National de Campo Ma'an.

A ce jour et ce malgré les résultats obtenus dans le cadre de OP7 dans les zones prioritaires cibles des paysages de l'Estuaire du Cameroun, bien que les effets soient perceptibles, l'impact n'est pas encore ressenti suite à plusieurs changements (l'évolution de la mentalité sur de nouveau concept comme One health; la création d'un parc marin, le respect et la sécurisation des sites de ponte des tortues marines) opérés dans ce paysage du fait des scénarii, modèles et options de développement économique du Cameroun.

D'après le **PIISAH- 2024-2026**, et vu la situation de la production du palmier à huile en suivant les tendances actuelles, avec les mêmes niveaux de rendement les productions devraient se limiter autour de 560.000 tonnes en 2030 contre une situation souhaitée dans le cadre de la **SDSR-PNIA 2020-2030** (scénario vision) estimé autour de 800.000 tonnes. Pour ce faire, le Cameroun devrait envisager l'extension des surfaces cultivables, le renouvellement des plantations existantes, l'amélioration du taux d'extraction d'huile des petites unités de transformation, l'utilisation des intrants améliorés (matériel végétal, compost, fumure organique, engrais et produits phytosanitaires) et le désenclavement des bassins de production du palmier à huile. Ceci a engendré une incidence sur le paysage de Campo Ma'an avec le déclassement de plusieurs Unités Forestières d'Aménagement (UFA) au profit de CAMVERT (société agro industrielle de palmeraies).

Aujourd'hui, les orientations stratégiques du gouvernement du Cameroun et les projets structurants de la zone agroécologique monomodale (l'exploitation forestière, l'exploitation du Fer de Bipindi, l'exploitation du fer de la Lobé, la construction du pont sur le fleuve Ntem par Campo devant relier le Cameroun à la Guinée Equatoriale, l'extension du port en eau profonde de Kribi, le projet du terminal pour le minerai de fer et le chemin de fer etc), constituent des facteurs importants qui militent en faveur du choix du Parc National de Campo Ma'an et du Parc National Marin Manyange Na Elombo-Campo (créé en 2021) comme zones prioritaires pour les paysages terrestres/marins cibles du PMF OP8. En effet, tous les projets ci-dessus ont engendré des perturbations et réduit considérablement l'habitat des grands mammifères comme les éléphants, exacerbant ainsi le conflit Homme-Eléphant. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir les éléphants détruire les plantations agricoles et les maisons des communautés locales, longer les plages et autres bordures de mer, d'où l'importance d'avoir la présence du PMF dans cette zone en appui aux Organisations de la Société Civiles (OSCs). Kribi et ses environs sont en voie de devenir le second poumon économique du Cameroun, avec une très forte incidence sur la zone côtière nationale et partant dans le paysage de l'Estuaire.

De plus il a été pris en compte les considérations socio-environnementales à savoir l'impact sur l'environnement et la prise en compte des droits des communautés autochtones, l'intérêt et l'organisation des communautés, les potentialités pour un gain à la fois social, économique et environnemental, les possibilités de synergie avec d'autres partenaires/programmes tels que la fenêtre Cameroun du Programme à Impact « Congo Basin Sustainable Landscape », l'existence d'un système de gouvernance locale, l'existence d'un pool d'OSCs dynamiques dans le paysage, l'existence des groupes vulnérables notamment les Peuples Autochtones, ainsi que la nécessité de consolider certains acquis et actions réellement entamés durant OP7.

b) Paysages terrestres et marins choisis pour OP8

L'Estuaire du Cameroun est constitué des zones prioritaires incluant le Parc National de Campo Ma'an, Parc National Marin Manyange Na Elombo-Campo, Ebodje, le continuum Rural-Urbain de Kribi et Bipindi (Figure 1 et Tableau 3). Il s'agit d'un paysage terrestre combiné à un paysage marin (Parc National Marin Manyange Na Elombo-Campo).

L'Estuaire du Cameroun appartient au domaine de la forêt dense humide sempervirente guinéo-congolaise, district atlantique littoral. Cette zone possède plusieurs faciès de végétation allant de la côte vers l'intérieur du continent, les mangroves, les forêts marécageuses périodiquement inondées, les forêts de terre ferme. On peut évoquer l'île *Dipikar*, Qui abrite plusieurs espèces de plantes endémiques, telles que *Ledermanniella kamerunensis* (Engler) (Podostemaceae), *Prismitera luteoviridis* (Exell), *Albertisia glabra* (Menispermaceae), *Campylospermum letouzeyi* (Ochnaceae), *Psychotria eladii* (Rubiaceae), *Deinbollia mezilii* (Sapindaceae), *Urera gravenreuthii* (Urticaceae), *Rinorea letouzeyi* (Violaceae).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Programme (SNP) OP7, le PMF Cameroun a supporté moins de 55 projets communautaires dans le paysage ciblé pendant quatre (04) années. Les impacts engrangés par ces projets ont été considérablement amenuisés par les priorités de développement économique du Pays. Ceci s'est fait à travers la création d'un parc marin dans le paysage. Les parties prenantes internes et externes au programme national ont recommandé une poursuite des actions du PMF Cameroun durant OP8 dans le même paysage avec une surveillance accrue par les OSC des impacts environnementaux dans la zone. Entre autres raisons complémentaires justifiant cette orientation, il peut être évoqué :

- La participation du PMF Cameroun au « Congo Basin Sustainable Landscape Impact Programme – CBSL IP » : le SGP est partie prenante du CBSL IP pour lequel il doit servir de prestataire pour les activités impliquant les communautés locales et les Peuples Autochtones. L'Estuaire du Cameroun est donc constitué du Parc National de Campo Ma'an auquel s'ajoute le Parc National Marin Manyange Na Elombo-Campo, des paysages contigus ciblés par le Projet national du CBSL IP : d'où le maintien du PMF Cameroun dans ce paysage pour une synergie d'actions avec le CBSL IP, le WWF, les services de la conservation des 2 Parcs ;

La nécessité de continuer à travailler avec les Peuples Autochtones des zones de forêts (Bagueli et Bakola de la zone), dont un grand nombre de campements se retrouvent dans les communes de Lokoundje ainsi que dans et autour du Parc National de Campo Ma'an. Il s'agit là du lieu où les grands projets structurants menacent leur survie, leurs terroirs et leurs modes de vie ancestraux. A cela, il faut ajouter et garder à l'esprit les projets futures comme le projet routier Kribi-Campo, le chemin de fer Mbalam-Kribi, l'exploitation du fer du massif des Mamelles (près de Campo), le braconnage transfrontalier, l'exploitation forestière illégale, ainsi que la construction du monument Mother of Humanity qui risque d'accroître les pressions à travers le tourisme de masse.

Tableau 3 : Coordonnées et superficies de zones prioritaires ciblées dans le paysage

Commune/ Entité	Coordonnées	Superficie (km ²)
Bipindi	3° 05' 00" N, 10° 25' 00" E	1 325,5
Kribi 1 ^{er}	9°50 – 10°10 E ; 2°38 – 2°58 N	205
Kribi 2 ^{ème}	9°54 – 10°10 E ; 2°56 – 3°60 N	109
Ebodje	2° 34' 34" N, 9° 49' 52" E	891
Total commune	04	2 530.5
Parc National de Campo Ma'an	9°49 – 10°48 E ; 2°10 – 2°45 N	2 609
Parc National Marin Manyange na Elombo-Campo		1 103
Total parc	///	3 712
Grand total	///	6 242.5

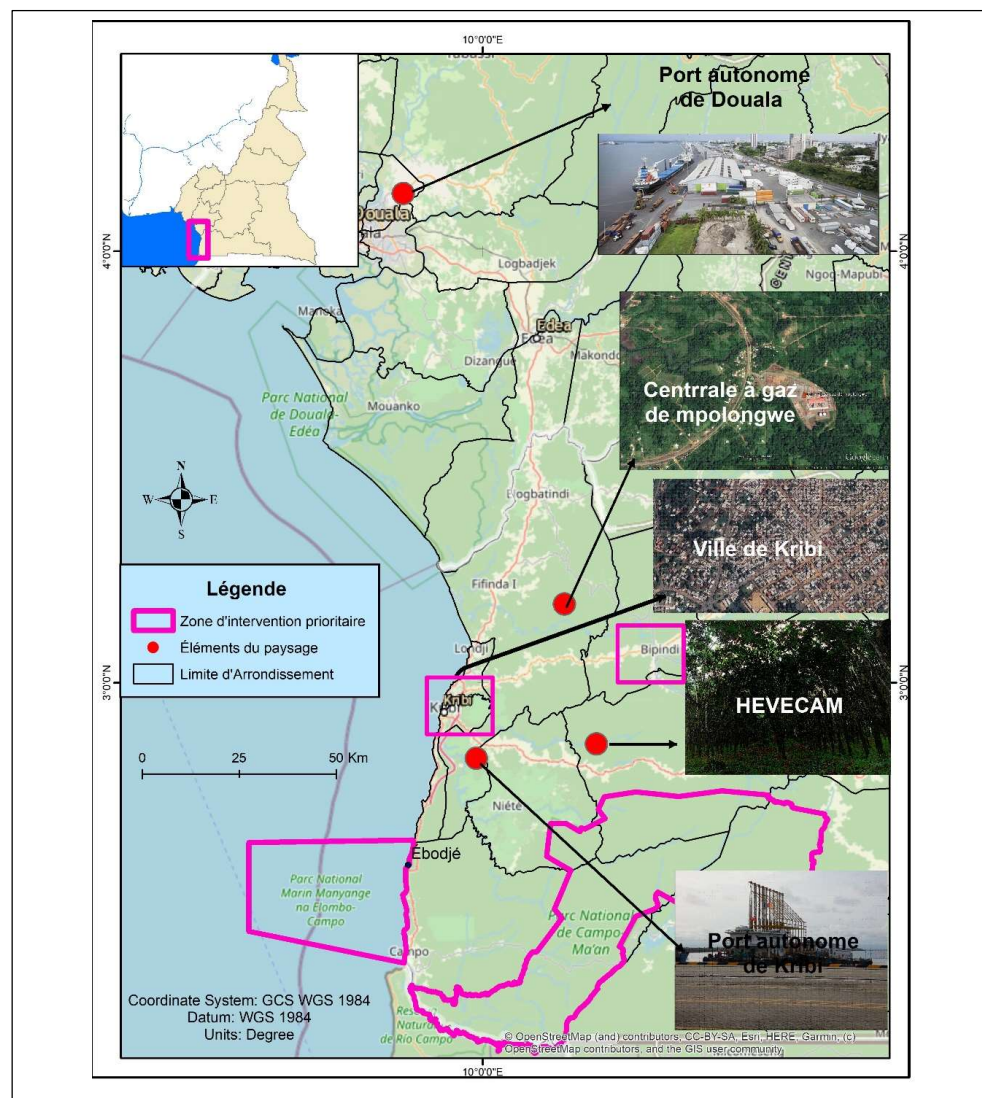


Figure 1: Paysage de l'Estuaire du Cameroun et quelques spécificités des zones prioritaires d'intervention
Source : adapté de la stratégie du programme national (OP7)

c) Initiatives stratégiques de OP8 dans les paysages terrestres et marins

❖ Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés

- 1) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.)

Dans le cadre de cette initiative, plusieurs actions seront menées par toutes les parties prenantes intervenant dans la conservation de la biodiversité dans et autour du Parc National Marin Manyange Na Elombo-Campo et du Parc National de Campo Ma'an pour contribuer efficacement aux buts du plan stratégique pour la biodiversité en lien avec les objectifs d'Aichi. Il s'agit de la promotion du tourisme durable et de l'écotourisme, la valorisation des filières de transformation des Produits Forestiers Non-Ligneux. Les approches communautaires de conservation Autochtones seront des mécanismes d'appui à la gestion des aires protégées et de la protection des espèces menacées et/ou en voie de disparition.

❖ Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire

- 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.).
- 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence.
- 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.

Il sera question de s'assurer de la contribution des projets à renforcer la résilience des systèmes alimentaires, notamment en réponse aux défis tels que le changement climatique, les crises et conflits.

❖ Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone

Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des CDN

- 1) Promouvoir des technologies renouvelables et à haut rendement énergétique offrant des avantages socio-économiques et améliorant les moyens de subsistance.
- 2) Promouvoir les besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines.

L'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone dans le paysage de OP8 est essentiel pour le développement durable, la santé, l'environnement et la prospérité économique des populations à la base. Pour se faire, les techniques permettant de se passer du bois pour cuire les aliments seront promues et renforceront la contribution du PMF 2.0 à l'atteinte de l'ODD7. Le PMF 2.0 s'attèlera à encourager l'usage des modes de cuisson dits "propres", plus vertueux pour l'environnement et moins nocifs pour la santé.

d) Octroi de subventions en dehors des paysages terrestres et marins prioritaires

La stratégie d'octroi de financement hors paysage est en partie en cohérence avec le programme pays du PNUD d'appui au gouvernement en tant que partenaire de choix pour soutenir : le relèvement des communautés post COVID-19 et les communautés du paysage affectés par d'autres zoonoses comme la variole du singe, des déplacés internes et les personnes prises au piège des feux nourris des séparatistes de

la crise sécuritaires des régions de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il est également question de continuer à suivre la mise en œuvre des initiatives innovantes « Indigenous Peoples Access to Energy » (IPAE), ICCA-GSI et COMDEKS-4 dans les régions du Centre, l'Extrême-Nord, l'Ouest, le Nord-Ouest et Sud-Ouest.

La promotion de la cogestion rationnelle des ressources naturelles entre les communautés locales déplacées dans des zones en conflits et celles des zones d'accueil dans le paysage de OP8 contribuera à la gestion rationnelle des ressources vitales de l'environnement, notamment la cueillette, le ramassage, l'usage de l'eau et la copropriété foncière. Ceci garantira la sécurité alimentaire et la conservation de l'environnement. Il est aussi à noter que, les subventions hors paysages catalyseront des initiatives en lien avec l'impact global du programme national en termes d'influence des politiques, d'inclusion sociale et de gestion des connaissances.

4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé

Kribi, faisant partie des zones prioritaires du paysage de OP8 : Levier économique et touristique d'un Cameroun émergent des espaces de dialogues sont plus que jamais importants. Une redynamisation de la plateforme de dialogue existant dans le paysage ciblé, à travers une initiative spécifique permettra d'apporter un appui à la mise en œuvre du plan d'action de cette plateforme de manière à rendre opérationnelle les actions planifiées en collaboration avec le réseau des OSC partenaires et bénéficiaires du PMF Cameroun. Explorer la collaboration avec le consortium APAC au et le Réseau d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire du Cameroun (RAPACAM).

4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Il s'agira d la prise en compte des catégories d'acteurs dans une perspective genrée pour générer des données sexospécifiques, du renforcement des capacités en matière de genre et d'inclusion sociale, financière et économique, de suivre les activités sensibles au genre, afin de produire des résultats genre transformatifs. Le programme adoptera l'approche genre à tous les stades de son cycle, de la conception à la mise en œuvre et à l'évaluation. A travers la mise en œuvre des activités, il s'agira de favoriser l'autonomisation économique des couches vulnérables, notamment les femmes et des jeunes. En plus de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (à travers le renforcement des capacités pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, une plus grande participation des femmes dans la prise de décision sur l'utilisation des revenus au niveau du ménage, et la mise en place de fonds de solidarité), ainsi que de la sollicitation des projets conçus par/avec et pour les Peuples Autochtones, les personnes vivant avec le handicap, une approche spécifique sera mise sur pied pour promouvoir la participation des personnes handicapées au programme national PMF 2.0 à travers des projets ciblés et à leur accompagnement pour prendre part à d'autres projets nationaux. Durant OP8, au moins 45% des projets financés seront dirigés par des femmes ou cibleront l'autonomisation des femmes, cette phase est notée Gen 2 en matière de prise en compte de l'égalité des sexes.

Le programme national doit disposer de points focaux au sein du CNP, élaborer des projets ciblés et intégrer l'approche dans tous les projets pertinents.

a- Promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes :

- Organiser les ateliers de renforcement des capacités des femmes (droits et devoirs, politiques et programmes, projets d'autonomisation socio-économique) ;
- Appuyer les activités d'émancipation économique et de travail décent des femmes en vue d'un emploi productif ;
- Organiser des activités de sensibilisation des communautés et décideurs en lien avec l'ODD 5.
 - b- **L'autonomisation des peuples autochtones** (reconnaissance des peuples autochtones et des territoires et zones conservés par les communautés, des bourses de propriété intellectuelle et d'autres moyens) :
 - Procéder à une cartographie nationale des territoires et cultures des peuples autochtones, Financer les projets des peuples autochtones qui soient adossés sur leur culture, leur identité, leurs savoirs ;
 - Organiser des ateliers de renforcement des capacités des peuples autochtones (sur la déclaration des droits des peuples autochtones de 2007 ; les moyens d'existence en les introduisant dans des pratiques agricoles et pastorales durables et en renforçant leur accès au marché ; sur la gestion des ressources naturelles notamment les forêts communautaires, la biodiversité, etc ; sur la gestion des risques de catastrophes, sur la valorisation du patrimoine culturel et de leurs savoirs traditionnels) ;
 - Sensibiliser les communautés sur les peuples autochtones (caractéristiques, droits, collaboration locale inclusive, y compris au niveau des sphères publique et privé) ;
 - Protéger et breveter les droits de propriété intellectuelle des peuples autochtones.
 - c- **L'autonomisation des jeunes :**
 - Former des jeunes en entrepreneuriat, maturation et financement des projets jeunes en mettant un accent particulier sur la digitalisation pour une meilleure attractivité des jeunes dans les métiers de la protection de l'environnement ;
 - Sensibiliser des jeunes sur les programmes nationaux spéciaux orientés vers eux ;
 - Sensibiliser des jeunes et des familles sur les impacts négatifs des déviations sociales prégnantes, y compris les stratégies palliatives.
 - d- **La promotion de la participation des PH dans la programmation des projets du portefeuille national.**
- Cartographier des leaders auprès des PH, y compris des coordonnateurs d'Associations de PH ;

4.4 Gestion des connaissances

Une mise en œuvre réussie de la Stratégie du Programme National (SPN) dans le cadre de OP8 requiert des investissements intellectuels en matière de développement et de diffusion des supports de connaissances. Il sera mis en place un système de collecte et de diffusion d'informations ou de données utiles aux différents acteurs ; un système de capitalisation des méthodes, activités et résultats émanant de la mise en œuvre des projets. Ce système alimentera ainsi la gestion des connaissances du programme. Au titre des connaissances générées par les projets communautaires durant les précédentes phases opérationnelle, il faut citer entre autres des guides de bonnes pratiques, des fiches techniques, des manuels ou modules de formation, des posters, des supports/documentaires audio ou vidéo (émissions radio et films courts), des rapports diagnostic/Baseline ; des » policy briefs », des articles, etc. Par ailleurs, un plan de communication pour assurer sa visibilité en faisant connaître ses réalisations ainsi que l'appréciation des bénéficiaires à la communauté nationale et internationale sera élaboré. Un recueil des idées de projets de développement communautaire déjà accompagnées par le PMF dans les phases antérieures sera confectionné progressivement avec l'appui d'une OSC bénéficiaire du programme et des UNV online. Les institutions académiques seront mises à contribution au fur et à mesure de la mise en œuvre de la Stratégie du

Programme National (SPN). Des contributions ciblées en termes d'innovations ou de bonnes pratiques identifiées pour enrichir la librairie virtuelle du PMF au niveau global.

5. PLAN DE COMMUNICATION

Malgré les résultats obtenus dans les domaines focaux du FEM et l'amélioration des conditions de vie des populations en générale (les peuples autochtones, les personnes vivantes avec le handicap, les femmes et les jeunes) observée à travers les projets financés, la diffusion efficace et l'adaptation des connaissances exigent un processus efficace de communication et de partage de ces connaissances. Pour cela il est essentiel d'élaborer et d'adopter une bonne stratégie de communication basée sur la sensibilisation, l'information et la formation qui s'adosse sur les nouvelles technologiques de l'information et de la communication.

Durant la 8^{ème} phase opérationnelle, dans sa stratégie de communication, le PMF Cameroun développera des approches et des outils adaptés aux audiences ou publics ciblés axés sur la digitalisation. Les approches de communication seront de plusieurs ordres : l'usage des radios communautaires (radio Nkuli Makeli des peuples autochtones) et des médias sociaux, les publications, les fora d'échanges, les animations culturelles. Les principaux outils de visibilité de OP8 seront :

- Les rapports assurance qualité du programme et les rapports annuels du programme national ;
- La documentation et la mise en avant des « Success Stories » ;
- Les documentaires vidéo des success stories des communautés bénéficiaires des projet du SGP ;
- Les dépliants, les policy briefs, la boîtes à outils de formation, les boîtes à images, les articles et les posters qui permettront de faire connaître et partager les connaissances, innovations et leçons apprises identifiées des projets avec les OSCs, les décideurs politiques, les bailleurs de fonds et les ONGs internationales ;
- Des foires de connaissances, des leçons apprises et des innovations en partenariat avec d'autres projets/programmes) pour permettre au grand public de connaître les activités des projets financés et leur impact environnemental et socio-économique ;
- La production des supports de communication adaptée à une audience ciblée par les OSC et des notes d'orientation, pour communiquer les principaux messages et recommandations aux décideurs ;
- Les groupes WhatsApp et autres page Facebook ;
Le site Web du PMF et l'Intranet au niveau global et les médias sociaux, les bulletins d'information divers (PMF, PNUD Cameroun, etc...).

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT

a) Cofinancement en espèces et en nature garanti et prévu

Le cofinancement des projets proviendra essentiellement de la contribution des bénéficiaires (Communautés à la base et OSC) en nature et en espèces, des partenaires de mise en œuvre tels que le secteur privé, des donateurs ou des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Au niveau du paysage, le cofinancement viendra de la participation du programme national comme prestataire et ou collaborateur pour les initiatives en faveur des communautés locales et peuples autochtones dans le cadre des initiatives de développement du complexe industrialo-portuaire de Kribi dont

les ressources pourraient servir de cofinancement au niveau du paysage terrestre et marin (du côté du parc National de *Campo Ma'an*).

Au niveau du programme, la création de synergies avec les projets et programmes du PNUD et d'autres partenaires au développement, permettra de mobiliser des ressources techniques, financières et matérielles auprès des communes et de programmes nationaux d'appui à la gestion décentralisée des ressources. De manière spécifique, la collaboration avec le PNUD pourra continuer dans le cadre de projets/programmes spéciaux des régions en crise), "Integrated and Transboundary Conservation of Biodiversity in the Basins of the Republic of Cameroon", dans le cadre du partenariat entre le Cameroun et l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale, de l'extrême-nord avec les programmes de Stabilisation du bassin du Lac Tchad ainsi que pour la mise en œuvre de Accelerator Lab, du Projet Youth Connekt et du programme d'opération de soutien au secteur privé camerounais affecté par la pandémie de la COVID-19.

b) Opportunités de cofinancement

Au regard des options de développement économique du Cameroun, et en considérant ce contexte, la mobilisation des ressources du secteur privé pourrait se faire dans le cadre du développement de partenariat avec le secteur privé (DPP) œuvrant dans le domaine environnemental notamment dans la collecte et l'élimination/gestion des déchets, dans une approche « gagnant-gagnant » en accord avec la politique sociale ou la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les Normes Environnementales et Sociales (NES) du PNUD.

Dans la zone du Parc National de Campo Ma'an, les organisations AWF, WWF et FEDEC avec ses partenaires COTCO, Zoo de Granby, ont déjà mobilisé les ressources financières pour soutenir les domaines comme la recherche, le suivi écologique, la mitigation des conflits hommes faune, la mise en place des plantations agroforestières, la protection de la biodiversité, etc.

Dans le continuum rural-urbain de Kribi, la COTCO à travers la FEDEC a mobilisé des financements dans les volets éducation, activités génératrices de revenus, agriculture durable, santé et citoyenneté.

Le PMF pourra profiter de la présence de la radio Nkuli Makeli pour amplifier ses messages de sensibilisation et toucher une large population.

Par ailleurs, d'autres opportunités seront explorées avec les entreprises comme TOTAL qui a des programmes en matière d'énergies renouvelables et de traitement des huiles usées (ECOLUB); BOCOM International qui incinère les déchets industriels et les déchets spéciaux, régénère les huiles usagées et valorise les batteries usées ; de SIPLAST qui recycle les déchets plastiques et d'HYSACAM et sa filiale SECA, qui non seulement collectent et mettent en décharge les déchets ménagers et industriels banals, mais transforment aussi ces déchets en BIOGAZ.

7. OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

Dans un monde qui se complexifie et se spécialise, le partenariat est un excellent moyen de s'adapter. Une solution efficace qui permet de répondre avec flexibilité à un environnement en mutation constante et rapide dans le paysage national. Des opportunités de synergies et de cofinancements à travers des partenariats stratégiques sont à explorer avec le secteur privé, les programmes étatiques, les autorités traditionnelles, les CTDs et les organisations religieuses telles que le Diocèse de Kribi. Le Diocèse de Kribi, en tant qu'acteur majeur qui couvre la zone de concentration de l'OP8, peut offrir des opportunités de partenariat intéressantes pour le PMF. En effet, le Diocèse de Kribi dispose d'une forte présence dans les

communautés locales et d'une grande expérience dans la mise en œuvre de projets de développement communautaire. Le partenariat avec le Diocèse de Kribi peut aider le PMF à atteindre ses objectifs en matière de développement durable, dans la mesure où il met en œuvre en synergie avec les OSC locales, des projets concrets sur la gestion durable de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté.

Du fait de la transversalité des activités du PMF, il pourra développer des relations de partenariat, de synergie et de complémentarité avec les projets et programmes intervenant dans les mêmes zones d'intervention et sur des volets ou thématiques partagés ou similaires. Il s'agira plus particulièrement des administrations publiques (Ministères sectoriels concernés), des partenaires techniques et financiers (PTF) comme la FAO, le PNUD, etc. et des acteurs privés, individuels ou regroupés.

Il est important de noter que ces partenariats doivent être fondés sur des principes de transparence, de responsabilité et de respect mutuel, afin de garantir des résultats durables et équitables pour toutes les parties prenantes impliquées.

8. PLAN DE GESTION DES RISQUES

Tableau 4 : Description des risques identifiés dans OP8

Décrire le risque identifié	Degré de risque (faible, modérée, substantielle, haute)	Probabilité du risque (faible, modérée, substantielle, haute)	Mesure d'atténuation des risques prévue
Risques sur le milieu naturel			
Risque 1 : Aléas climatiques. Prolongation des pluies, inondations et/ou des sécheresses accentuées.	Modérée	Modérée	Renforcer les systèmes d'information et les capacités des OSC dans l'adaptation et l'atténuation aux risques liés aux changements climatiques.
Risque 2 : Contamination/pollution des eaux, des sols et de l'air	Modérée	Modérée	Privilégier le financement des projets qui font la promotion des pratiques agricoles durables, mettent en place des systèmes de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, contrôlent l'utilisation des produits chimiques, promeut la réhabilitation des sols contaminés et l'éducation sur la gestion des déchets.
Risque 3 : Destruction des écosystèmes (terrestres, aquatiques et humides)	Moyen	Moyen	Mettre en place une stratégie de suivi des projets qui tient compte des risques environnementaux avec des solutions adaptées. Soutenir les projets qui mettent en œuvre les programmes de restauration/réhabilitation des écosystèmes dégradés
Risques sur le milieu humain			
Risques 4 : insécurité socio- politique ayant un impact très fort en	Modérée	Modérée	Approche de gestion de crise pour réduire les impacts négatifs sur le programme COMDEKS- PMF Financer des projets qui incluent les différents groupes afin de les faire travailler ensemble pour favoriser le dialogue et la réconciliation entre ces différents groupes.

termes de crise humanitaire dans la région de l'Extrême Nord du pays

Soutenir les projets agricoles durables et résilients du climat permettant de renforcer les filets sociaux afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

Risque 5 : Faible capacité des OSC du paysage retenu

Modérée

Modérée

Renforcer le processus compétitif de sélection et les capacités des OSC locales dans l'élaboration des projets et stratégies de recherche des financements.

Développer des synergies et l'ancrage avec les structures de gouvernance du paysage, de même que des coalitions d'OSC pour présenter des projets conjoints.

Risque 6 : Crises économiques et financières. Les crises affecteraient les capacités de financement

Moyen

Élevé

Développer des actions de veille et d'anticipation pour limiter l'impact de la volatilité et de l'imprévisibilité des flux extérieurs.

Risque 7 : Non adhésion des acteurs. Désintérêt des parties prenantes.

Faible

Faible

Informar et impliquer toutes les parties prenantes, afin de garantir leur participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des activités à travers des concertations afin de prendre en compte leurs préoccupations et subséquemment d'obtenir leur adhésion et contribution.

Risque 8 : Conflits sociaux. Les conflits entre les Bantou et les communautés autochtones est une source de dislocation social au niveau de la zone d'intervention de la stratégie OP8

Modéré

Modéré

Garantir aux peuples autochtones leur participation équitable aux initiatives de développement local ; Mettre en place et opérationnaliser les instances de gestion des conflits charge de sensibiliser les communautés sur l'importance de diversité culturelle et de la coexistence pacifique entre elles.

9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays

Tableau 5 : Plan de S&E au niveau du programme national

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de la stratégie nationale du programme (SNP)	Cadre consultatif définissant les actions /projets communautaires en alignement aux priorités nationales.	CN, CNP, parties prenantes nationales, bénéficiaires		Avant le démarrage de OP8
Examen continu des résultats et de l'analyse des projets dans le cadre des réunions du CNP. Cela comprend un	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille de projets pays, de l'apprentissage et de la gestion adaptative	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales vont être partagées/ analysées avec les collègues du CPMT.	Temps de travail du personnel, Temps du volontariat des membres du CNP, budget de fonctionnement du pays.	Au moins un examen annuel de la SNP pour s'assurer que la SNP de OP8 est sur la bonne voie pour atteindre ses résultats et apporter des modifications opportunes et fondées sur des données

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
examen annuel de la SNP.				probantes à la SNP, le cas échéant. ²
Enquête du rapport annuel de suivi ³	Permettre un établissement de rapports efficace au CPMT et au FEM. Il sert d'outil principal pour enregistrer et présenter analytiquement les résultats aux donateurs.	CN en étroite collaboration avec le CNP. Le CPMT fournit un appui technique d'orientation et reçoit la soumission finale des pays pour des actions supplémentaires.	Temps du personnel, Temps du volontariat des membres du CNP, contribution des OSC bénéficiaires.	Une fois par an en juin-juillet
Revue du portefeuille de pays	Saisie des résultats méthodologiques du portefeuille à un moment donné afin de noter les changements au niveau de l'impact ainsi qu'une adoption plus large. L'objectif est d'appuyer la présentation de rapports aux intervenants, l'apprentissage et le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre stratégiques de la SNP.	CN, CNP	La subvention de planification du PMF pour engager des consultants peut être utilisée pour entreprendre l'examen de l'impact des cycles opérationnels précédents et utiliser les leçons pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNP de OP8. Soutien technique du siège	Une fois par phase opérationnelle
Base de données PMF/ intranet	Garantir l'enregistrement de tous les apports du projet et du programme de pays dans la base de données du PMF.	CN, PA	Temps du personnel	Tout au long de la phase opérationnelle. Assurer l'assurance de la qualité et l'achèvement des données avant le cycle annuel de surveillance (de mai à juin de chaque année).

² Il est recommandé que l'examen annuel de la SNP soit effectué à étroitement avec les soumissions de l'AMR afin que les deux processus bénéficient l'un de l'autre (le calendrier suggéré est mai - juillet). Notez que la SNP de OP8 sera considérée comme un document dynamique et pourra être mis à jour par l'équipe pays du PMF et le CNP de manière périodique afin de refléter les ajustements nécessaires pour garantir un impact maximal.

³ Il est obligatoire de présenter en temps opportun des rapports de qualité au niveau national dans le cadre du processus de suivi annuel. En tant que programme mondial, il permet au CPMT d'établir des rapports agrégés pour le FEM, le PNUD et d'autres parties prenantes.

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Descentes de terrain pour évaluation des projets communautaires	Garantir la mise en œuvre des projets conformément aux cahiers de charge	CNP, CN, PA	Temps du personnel Budget de fonctionnement global	Au moins une fois par an tout au long de la phase opérationnelle 8. Assurer l'état d'avancement des projets conformément aux cahiers de charge et le respect des droits des communautés
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet.	Auditeurs externes/indépendants. CN/PA pour fournir le soutien nécessaire.	Budget de fonctionnement global	Annuellement pour des pays sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques.

9.2 Cadre de résultats de la SNP

Tableau 6 : Cadre de résultats de la Stratégie nationale du programme de OP8 du PMF

Alignement sur les ODD : liste des objectifs de développement durable auxquels la SNP contribuera. ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
Synergie avec le descriptif de programme de pays (DPP) du PNUD : D'ici 2025, La résilience des populations aux effets néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles est améliorée grâce à la mise en œuvre de techniques d'adaptation, d'atténuation (énergies renouvelables, bonnes pratiques agroforestières, etc.) et de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles.		
Objectif du programme PMF/OP8 : Veuillez faire participer les OSC/OCB locales dans des approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur donnant accès à la connaissance et à l'information, en leur donnant les moyens d'apprendre par la pratique, en développant leurs compétences, et en leur fournissant une assistance technique et des subventions pour des interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.		
1 Initiatives stratégiques de la SNP de OP8 du PMF	2 Indicateurs et objectifs de la SNP	3 Moyens de vérification

<u>Initiative stratégique 1 : Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées</u> 1- Améliorer les pratiques et les approches favorables à la conservation de la biodiversité, menées par les communautés (agriculture, pêche, foresterie, tourisme, etc...) 2- Capitaliser les connaissances et renforcer les capacités des communautés pour la protection des espèces menacées par la promotion de l'écotourisme, la valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux et les produits de la forêt autres que le bois	170 hectares de paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à l'exclusion des aires protégées) (indicateurs de base 4.1 et 4.3 du FEM) 10 hectares d'aires marines protégées créées ou faisant l'objet d'une gestion améliorée (indicateur de base 2 du FEM) 15 hectares d'habitat marin dans le cadre de pratiques améliorées (indicateur de base 5 du FEM)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 2 :</u> Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire renforcées	10 hectares de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (indicateur de base 3.1 du FEM)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 3 :</u> Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone 1-Soutenir une évolution vers des voies de développement résilientes et à faibles émissions 2-Promouvoir les techniques de cuisson propre 3-Contribuer à la satisfaction des besoins en services énergétiques hors réseau dans les zones rurales et urbaines à travers le sous-secteur des énergies solaires	6 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre atténuées/évitée (indicateur de base 6 du FEM) Au moins 02 solutions adaptées localement promouvant les technologies à faible teneur en carbone (telles que les technologies de biogaz nouvelles/modifiées, les fourneaux à haut rendement énergétique développés localement, les utilisations innovantes de l'énergie solaire/éolienne, gaz naturel etc.)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen de la Stratégie nationale du programme (Apport du CNP)

<u>Initiative stratégique 7 :</u> Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 3) Promouvoir des initiatives/projets en faveur des peuples Autochtones, des jeunes et autres personnes marginalisées.	Au moins 1300 bénéficiaires directs dont au moins 500 femmes, 500 jeunes et 300 hommes bénéficiant des investissements financés par le FEM, ventilées par sexe (indicateur de base 11 du FEM). 8 projets comportant des interventions ciblées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 8 projets qui démontrent des modèles de participation (a) des peuples autochtones, (b) des jeunes et (c) des personnes handicapées. 3 subventions avec un soutien ciblé pour 1) les femmes ou les groupes de femmes ; 2) les jeunes ou les groupes dirigés par des jeunes ; 3) les groupes de peuples autochtones Un montant de 60 000\$US (soit 20000\$US/ groupe cible) du portefeuille total de subventions obtenu par 1) des femmes ou des groupes de femmes ; 2) des groupes de jeunes ou des groupes dirigés par des jeunes ; 3) des peuples autochtones	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
<u>Initiative stratégique 8 :</u> Suivi et évaluation et gestion des connaissances 1) Appliquer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs. 2) Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats afin de déterminer les progrès de chaque projet communautaire vers l'obtention des résultats convenus.	25 projets avec réunions impliquant les OSC/OCB locales ou les communautés pour suivre les résultats du projet, évaluer les impacts et identifier les leçons apprises 02 événements d'échange/partage de connaissances avec la participation des communautés locales Mise à jour mensuelle de la base de données et de l'intranet pour une collecte, une gestion et une analyse efficaces des données à l'appui de l'amélioration de l'exécution du programme et de l'apprentissage. Au moins 01 échange Sud-Sud entre communautés, ONG/OSC ou autres partenaires à l'intérieur d'un pays pour transférer des connaissances, reproduire des technologies, des outils ou des approches sur des problèmes environnementaux mondiaux.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national



Références :

Platform for Agricultural Risk Management (PARM), (2017), Evaluation des risques agricoles au Cameroun. Rapport final.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2024), Communiqué de presse-5ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

Décret N°2021/4804 du 09 juillet 2021, portant création du Parc Marin Manyange Na Elombo-Campo

MINEPDED (2022), Evaluation nationale de la Biodiversité et des services écosystémiques

Platform for Agricultural Risk Management (2017), Agricultural risk management: practices and lessons learned for development

Plan strategique 2024-2028 du Consortium APAC



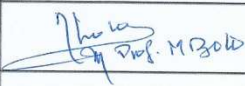
10. APPROBATION DU COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE

Remarque : Les signatures des membres du CNP sont requises pour l'approbation de la version finale de la SNP, dûment examinée et approuvée à la réunion du Comité national de pilotage.



10. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

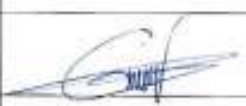
Remarque : Les signatures des membres du CNP sont requises pour l'approbation de la version finale de la SNP, dûment examinée et approuvée à la réunion du Comité national de pilotage.

Les membres du CNP participant à l'élaboration, l'examen et à l'approbation de la SNP de l'OPB	Signatures
Dr. TCHOKOTÉ Épouse DONFACK Alphonsine Florentine Member (Gender and Women Empowerment Focal Point) - Association des Personnes Handicapées Moteur du Cameroun (APHMC)	
HAMMADOU MUSA, Member (Focal Point for Indigenous Peoples)- Boyo Mbororo Youths Association	
KUEPOUO Gilbert, Deputy NSC Chair, Research and Education Centre for Development (CREPD)	
Hon. Mariam GONI, Member, SODECAM	
Dr. Unusa Haman, GEF Operational Focal Point, Sub- Director for Environmental Planning-MINEPDED	
Martin ZEH-NLO, Assistant Représentant Résident-PNUD, Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique	
Prof. Dr. MBOLO Marie, NSC Chair, University of Yaoundé I	
TCHOULAK PECHEU Yves Narcisse, Focal Point for Youth and Children Jeunes, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	
Dr KALGON Pagna, Member, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	
(Ajoutez d'autres lignes si nécessaire)	



10. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Remarque : Les signatures des membres du CNP sont requises pour l'approbation de la version finale de la SNP, dûment examinée et approuvée à la réunion du Comité national de pilotage.

Les membres du CNP participant à l'élaboration, l'examen et à l'approbation de la SNP de l'OP8	Signatures
Dr. TCHOKOTÉ Épouse DONFACK Alphonsine Florentine Member (Gender and Women Empowerment Focal Point) - Association des Personnes Handicapées Moteur du Cameroun (APHMC)	
HAMMADOU MUSA, Member (Focal Point for Indigenous Peoples) - Boyo Mbororo Youths Association	
KUEPOUO Gilbert, Deputy NSC Chair, Research and Education Centre for Development (CREPD)	
Hon. Mariam GONI, Member, SODECAM	
Dr. Unusa Haman, GEF Operational Focal Point, Sub-Director for Environmental Planning-MINEPDED	
Martin ZEH-NLO, Assistant Représentant Résident-PNUD, Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique	
Prof. Dr. MBOLO Marie, NSC Chair, University of Yaoundé I	
TCHOUALAK PECHEU Yves Narcisse, Focal Point for Youth and Children Jeunes, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	
Dr KALGON Pagna, Member, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	
(Ajoutez d'autres lignes si nécessaire)	

10. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Remarque : Les signatures des membres du CNP sont requises pour l'approbation de la version finale de la SNP, dûment examinée et approuvée à la réunion du Comité national de pilotage.

Les membres du CNP participant à l'élaboration, l'examen et à l'approbation de la SNP de l'OPS	Signatures
Dr. TCHOKOTÉ Épouse DONFACK Alphonsine Florentine Member (Gender and Women Empowerment Focal Point) - Association des Personnes Handicapées Moteur du Cameroun (APHMC)	
HAMMADOU MUSA, Member (Focal Point for Indigenous Peoples)- Boyo Mbororo Youths Association	
KUEPOUO Gilbert, Deputy NSC Chair, Research and Education Centre for Development (CREPD)	
Hon. Mariam GONI, Member, SODECAM	
Dr. Unusa Haman, GEF Operational Focal Point, Sub- Director for Environmental Planning-MINEPDED	
Martin ZEH-NLO, Assistant Représentant Résident-PNUD, Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique	
Prof. Dr. MBOLO Marie, NSC Chair, University of Yaoundé I	
TCHOUALAK PECHEU Yves Narcisse, Focal Point for Youth and Children Jeunes, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	
Dr KALGON Pagna, Member, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	

30.07.2024

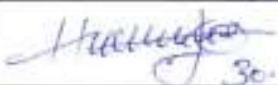
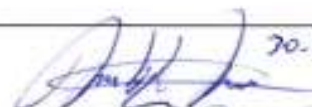
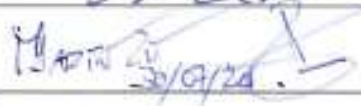
Kalgon Pagna
Agro-Economiste

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
MINADER



10. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Remarque : Les signatures des membres du CNP sont requises pour l'approbation de la version finale de la SNP, dûment examinée et approuvée à la réunion du Comité national de pilotage.

Les membres du CNP participant à l'élaboration, l'examen et à l'approbation de la SNP de l'OPB	Signatures
Dr. TCHOKOTÉ Épouse DONFACK Alphonsine Florentine Member (Gender and Women Empowerment Focal Point) - Association des Personnes Handicapées Moteur du Cameroun (APHMC)	 30.07.2024
HAMMADOU MUSA, Member (Focal Point for Indigenous Peoples)- Boyo Mbororo Youths Association	 30.07.2024
KUEPOUO Gilbert, Deputy NSC Chair, Research and Education Centre for Development (CREPD)	
Hon. Mariam GONI, Member, SODECAM	
Dr. Unusa Hama, GEF Operational Focal Point, Sub- Director for Environmental Planning-MINEPDED	 30.07.2024
Martin ZEH-NLO, Assistant Représentant Résident-PNUD, Chef Unité Développement Durable et Résilience Climatique	 30/07/24
Prof. Dr. MBOLO Marie, NSC Chair, University of Yaoundé I	
TCHOUALAK PECHEU Yves Narcisse, Focal Point for Youth and Children Jeunes, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	 30.07.2024
Dr KALGON Pagna, Member, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	 30.07.2024
(Ajoutez d'autres lignes si nécessaire)	



ANNEXES (facultatif)

Annexe 1 : Description de la stratégie paysagère pour la participation au partenariat mondial de cofinancement avec le développement communautaire et la gestion des connaissances pour l'initiative Satoyama (COMDEKS) Phase 4 financée par le gouvernement du Japon (2023-2027).

Annexe 2 : Rapport sur la situation de référence du paysage (Bogo) de COMDEKS Cameroun